COMMUNIQUÉ

SPÉCIAL 60 ANS DE LA LOI DU 13 JUILLET 1965

# L'EXPRESS

## LA LOI QUI A CHANGÉ LA VIE DES FRANÇAISES

C'EST MOI
QUI COMPTE.
BNP. UNE BANQUE OÙ LES FEMMES COMPTENT.
BNP

# 1965 : la loi qui libère l'économie des femmes

Cette loi majeure a profondément transformé le quotidien des femmes françaises, leur permettant enfin de travailler, d'ouvrir un compte bancaire et de gérer leurs biens sans l'accord de leur mari. Ce tournant décisif a renforcé leur autonomie financière et impacté l'économie du pays. Typhaine Lebègue, Docteure en Sciences de Gestion et première femme en France à avoir consacré une thèse à l'entrepreneuriat et au genre, et Sylvie Chaperon, historienne spécialiste de l'histoire des femmes, reviennent sur les bouleversements provoqués par ce vote.

### Un tournant pour les droits des femmes

Elle ne figure pas dans les livres d'Histoire et pourtant… Pour les femmes françaises, la loi du 13 juillet 1965 représente une révolution qui, à jamais, va changer leur place dans la société. Car aussi fou que cela puisse paraître, avant cette loi, une femme mariée était considérée juridiquement « mineure » dans de nombreux domaines. Elle devait obtenir l'accord de son mari pour travailler, signer un contrat ou gérer ses biens. Comme l'explique Sylvie Chaperon, historienne, « les femmes pouvaient créer leur propre entreprise à condition que le mari donne son accord. »

« Ce n'est qu'en 1965 que les maris n'ont plus eu le droit de s'opposer à ce que leurs femmes travaillent où bon leur semble », précise Sylvie Chaperon. Cette loi marque ainsi « un tournant décisif dans la conquête des droits économiques des femmes mariées en France » confirme Typhaine Lebègue, chercheuse en études de genre. Elle a agi comme un véritable catalyseur pour l'entrepreneuriat féminin, ouvrant la voie à une autonomie jusque-là impensable.

### L'émancipation économique des femmes : des débuts prometteurs

Dans les années qui suivent, de nombreuses femmes entrepreneures émergent, surtout dans des secteurs créatifs comme la mode, la beauté ou l'artisanat.

**« Les femmes pouvaient créer leur propre entreprise à condition que le mari donne son accord »**

Ces pionnières ne se contentent pas de prendre leur place dans l'économie, elles bousculent aussi les codes traditionnels de l'entrepreneuriat.

### Sonia Rykiel et Bonpoint : icônes de la liberté féminine

Certaines incarnent pleinement cette nouvelle liberté. En 1968, Sonia Rykiel ouvre sa première boutique, révolutionnant la mode avec ses rayures et ses pulls souples, devenant un symbole de la femme moderne et libre. Quelques années plus tard, en 1975, Marie-France Cohen crée Bonpoint, réinventant la mode enfantine avec des collections chics et empreintes de liberté.

Ces parcours montrent qu'oser suivre ses convictions peut non seulement changer une vie, mais aussi transformer tout un secteur.

### Aujourd'hui, l'indépendance économique au féminin

Cette liberté économique est aujourd'hui une réalité pour des millions de femmes.
« L'indépendance financière des femmes a considérablement progressé depuis les années 1960 », note Typhaine Lebègue. Elles sont désormais présentes dans tous les secteurs : emploi, propriété, épargne, entrepreneuriat. Un chiffre l'illustre bien : en 2023, 26 % des entreprises françaises étaient dirigées par des femmes, selon l'Observatoire Skema. C'est une hausse de 20 % par rapport à 2018. S'il reste des progrès à faire, une chose est sûre : plus que jamais, l'avenir appartient aux femmes.

## Les grandes dates de l'émancipation financière des femmes en France

### 1946

**Principe d'égalité hommes-femmes inscrit dans la Constitution**

La Constitution de la IVe République consacre l'égalité des droits entre hommes et femmes, mais la mise en œuvre concrète reste lente, notamment sur le plan économique.

### 1965

**Réforme du régime matrimonial : les femmes mariées deviennent juridiquement autonomes**

Grâce à la loi du 13 juillet 1965, les femmes peuvent ouvrir un compte bancaire, travailler sans l'autorisation de leur mari, signer un contrat, acheter ou vendre des biens en leur nom propre. Une révolution silencieuse mais décisive.

### 1968

***« La BNP et les femmes »***

Premiers contenus bancaires dédiés aux femmes pour simplifier la gestion de leur budget et valoriser leur autonomie.

édition spéciale
LA B.N.P. ET LES FEMMES

BNP Paribas, précurseur sur ces actions, renforce l'accompagnement de ses clientes et multiplie les opérations dédiées dans ses agences, en presse et lors de tables rondes.

### 1972

**Loi sur l'égalité salariale**

Elle affirme que « pour un même travail ou un travail de valeur égale, le salaire doit être égal ». L'écart de rémunération persiste pourtant encore aujourd'hui.

# Génération Action

# Faire bouger les lignes

Aurore Abecassis a fondé en 2019 Acmé, une agence d'expériences événementielles sur mesure. En quelques années, elle a porté sa startup à 3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Aujourd'hui, elle partage sa vision de l'égalité économique et ses conseils aux femmes qui souhaitent se lancer.

## 3 questions à Aurore Abecassis

**Cette loi résonne-t-elle dans votre parcours comme une victoire ?**

Oui, complètement car elle nous a donné la possibilité d'ouvrir un compte bancaire et donc de monter notre boîte. Mon père, serial entrepreneur, m'a appris que la liberté, la vraie, passe forcément par la liberté financière. Pour y parvenir, il m'a poussée à être entrepreneure, à monter mon business. Évidemment, je ne pense pas chaque jour à la loi du 13 juillet 1965, parce que je suis embarquée dans le quotidien et le développement d'Acmé, mais je reste lucide, je sais que je ne suis qu'une pierre de plus sur un édifice bâti par tous ceux et celles qui ont œuvré avant nous.

**Quel prochain objectif faut-il viser pour asseoir l'autonomie économique des femmes ?**

Quand tu cherches des financements, tu comprends que le monde du business reste régi majoritairement par des hommes. L'objectif doit donc consister à atteindre la parité car l'égalité des droits ne sera réelle que le jour où il y aura autant de femmes que d'hommes qui prendront les décisions, qui choisiront quels projets financer. C'est aussi pour cela que je suis très investie dans des réseaux comme Lead'hers, Le Siècle des femmes, Comète, Femmes Forbes… Dans les réseaux classiques, je me sentais souvent incomprise.

**Quel conseil donneriez-vous à une femme qui veut se lancer ?**

Il faut y aller vite, mais garder la tête froide, il faut sans cesse capter les micro-signaux, écouter des experts, des mentors. Quand j'ai lancé Acmé, il n'y avait aucune raison objective que ça marche…

J'ai eu la chance d'être épaulée par des femmes incroyables comme Émilie Viargues (CEO Christofle), Clara Chappaz (Ministre déléguée chargée de l'IA et du Numérique), Émilie Daversin (CEO VO2 groupe), Isabelle Herman (DG KFC France). Elles m'ont aidée à me sentir légitime et parfois même à signer de beaux deals. Mon conseil, ce serait ça : ne restez pas seule, entourez-vous de personnes en qui vous avez confiance, qui vous feront avancer. Et surtout, faites de votre authenticité une force.

### Accompagner les femmes vers l'indépendance financière

En 1965 et d'après un rapport de l'INSEE sur la parité, on estime que seulement une femme mariée sur dix possédait un compte bancaire personnel.

Aujourd'hui, ce chiffre a progressé, même si près d'une femme sur quatre en couple n'a toujours pas de compte personnel. Ouvrir un compte bancaire sans l'accord de son mari est un acte devenu banal mais qui a posé la première pierre de l'autonomie financière. Avoir un compte à soi, c'est pouvoir gérer, prévoir, rebondir. C'est garder les moyens de choisir, en toute indépendance.

C'est pour cela que BNP Paribas a décidé de proposer la gratuité pendant 12 mois pour l'ouverture d'un contrat Esprit Libre (compte + carte + services essentiels) pour les clientes qui sont aujourd'hui uniquement cotitulaires d'un compte joint.

### Un engagement dans la durée

C'est grâce à un engagement durable d'acteurs comme BNP Paribas, qui accompagne les femmes depuis des décennies, que nous arriverons à atteindre l'indépendance financière. La banque devient ici un levier d'émancipation et de transmission. Elle aide concrètement les femmes à prendre en main leurs finances, en les accompagnant aussi sur des sujets clés comme l'investissement et la création d'entreprise, mais aussi sur la constitution d'un patrimoine et la préparation de leur retraite.

## 1975

**Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG)**

Au-delà des enjeux de santé, la loi Veil constitue un pilier de l'émancipation économique féminine leur permettant de décider de leur rythme de vie entre carrière et maternités.

## 1978

**Campagne « C'est moi qui compte » lancée par BNP**

Un slogan marquant :

***« La BNP… une banque où les femmes comptent »***

L'idée : accompagner les femmes dans la gestion de leur argent et valoriser leur pouvoir de décision.

## # Entreprendre au Féminin

# Héritières d'un combat, bâtisseuses de l'avenir

Elles transforment leurs secteurs, tech, IA et vin avec créativité et engagement. À la tête de leurs entreprises, elles allient vision et action pour créer de la valeur et impulser un vrai changement. Aujourd'hui, ces entrepreneures incarnent pleinement la liberté de décider et de bâtir leur avenir, un droit acquis depuis la loi de 1965. Leurs parcours inspirants illustrent la force d'une nouvelle génération qui dirige avec confiance, innovation et impact.

### Mathilde Boulachin,

**Pionnière du vin bio et des possibles**

Quand Mathilde Boulachin crée la Maison Chavin en 2010, elle n'a jamais mis les pieds dans un vignoble. Pourtant, cette communicante de formation va rapidement devenir une figure incontournable du vin bio sans alcool. Grâce à ses innovations, elle transforme Chavin en une référence mondiale du vin désalcoolisé.

Convaincue que « tout est possible », Mathilde s'engage dès le départ dans une démarche RSE, mettant en avant le made in France, la traçabilité et le développement durable. Elle n'hésite pas à bousculer les codes d'un secteur encore très conservateur. Sa vision audacieuse et son engagement montrent qu'on peut réinventer les traditions tout en respectant l'environnement et les valeurs humaines. Mère de deux enfants, elle prouve qu'à 45 ans, avec de la pugnacité, rien n'est impossible.

« La seule limite qui existe, c'est celle qu'on se donne », explique-t-elle. « Comme quand on apprend à marcher, on tombe mille fois. Créer une entreprise, c'est pareil. L'essentiel, c'est de se relever rapidement, car la lumière est toujours au bout du tunnel. »

En redéfinissant un secteur traditionnel comme celui du vin, Mathilde Boulachin est devenue un modèle d'innovation inclusive. Elle démontre qu'entreprendre au féminin est accessible, même dans un domaine où les femmes restent rares. Avec le soutien de BNP Paribas, elle montre qu'aucune limite ne résiste à ceux qui osent transformer leurs rêves en réalité.

### Émilie Daversin,

**Visionnaire de la tech engagée**

« J'ai toujours pensé qu'avec les femmes, la tech avait plus de sens. » Un parcours unique, mais surtout une vision inspirante. Émilie Daversin n'est vraiment pas une femme comme les autres. Diplômée de l'ESSEC Business School, elle cofonde en 2011, à seulement 35 ans, VO2 Group avec son mari, Florent. Leur objectif est simple : réinventer le cabinet de conseil de demain. Une mission plus que remplie, puisque, près de 15 ans plus tard, leur société est devenue un acteur incontournable du secteur, avec plus de 800 consultants à l'international.

Le groupe accompagne startups et grandes entreprises dans leur transformation numérique, toujours avec le même credo : une tech éthique, inclusive, et bien moins austère qu'à l'accoutumée. Mais Émilie n'est pas qu'une dirigeante, elle est avant tout une femme de conviction. En 2016, elle crée Feminalink, un think tank dédié à la promotion des femmes leaders dans la tech, puis lance le mouvement I'm a Role Model, pour faire émerger des personnalités féminines dans un secteur encore trop masculin.

Parallèlement, elle investit via Leia Capital, un réseau d'investisseuses 100 % féminines, et devient marraine de la promotion Entrepreneures ESSEC x Centrale Supélec 2025. « La mixité dans la tech n'est pas juste une question d'image, mais un impératif de performance », insiste-t-elle.

Lauréate du prestigieux prix FWE40, elle est aujourd'hui l'un des visages incontournables de la nouvelle génération de dirigeantes. Avec le soutien de BNP Paribas, elle continue de tracer son chemin, déterminée à développer une transformation digitale à visage humain.

Crédit : Fanch

### *« C'est moi qui compte » :* quand BNP Paribas a ouvert la voie

En 1978, alors que les femmes commencent tout juste à gérer librement leur budget, BNP ose une campagne audacieuse : « C'est moi qui compte ». Un slogan qui fait mouche et annonce un tournant : les femmes ne sont plus les épouses mais des clientes à part entière, des décideuses, des investisseuses. Accès au crédit, gestion de patrimoine, projets immobiliers : BNP Paribas croit au potentiel économique des femmes et les accompagne. La banque est un allié naturel de l'émancipation.

## 1983

**Loi Roudy**

Oblige les entreprises à supprimer les inégalités dans l'accès à l'emploi, la formation, les promotions et la rémunération.

## 2001

**Loi Génisson**

L'égalité professionnelle renforcée. Rend obligatoire la négociation annuelle sur l'égalité femmes-hommes en entreprise.

## Juliette Soria,
## L'architecture numérique

Elle aime bousculer les règles et ne s'en prive pas. Juliette Soria est une cheffe d'entreprise qui n'a pas peur de sortir des sentiers battus. En 2011, elle cofonde Silamir, une entreprise dédiée à la transformation numérique. Son ambition détonne : proposer des solutions innovantes en misant sur des technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle et la data.

Un pari audacieux et payant. Aujourd'hui, Silamir emploie 750 personnes et génère 65 millions d'euros de chiffre d'affaires. Grâce à son approche, Silamir ne se contente pas de suivre les tendances : l'entreprise les anticipe et les façonne. Et Juliette ne compte pas s'arrêter là : elle vise 1 200 collaborateurs et 130 millions d'euros d'ici 2027. Une réussite portée par sa capacité à anticiper les grandes mutations du marché et à transformer l'innovation en stratégie d'entreprise.

Sa force ? Une équipe 100 % paritaire, et un esprit d'innovation capable de transformer chaque défi en opportunité. Pour elle, une certitude : l'audace et la détermination n'ont pas de genre.

« N'attendez pas qu'on vous appelle entrepreneure femme. Vous êtes entrepreneur, tout simplement ! », affirme-t-elle.

Lauréate du prix FWE40, Juliette incarne, aux côtés de ses deux consœurs, cette nouvelle génération de dirigeantes audacieuses et engagées. Avec le soutien de BNP Paribas, elle continue à faire de la tech un levier de transformation durable. Une source d'inspiration pour toutes celles et ceux qui rêvent, eux aussi, de changer le monde.

# # ConnectHers
# Engagés pour demain

Le mot de Laure-Emmanuelle Filly,
Responsable de l'entrepreneuriat féminin BNP Paribas

Aujourd'hui, nous célébrons 60 ans de progrès vers l'autonomie financière et l'entrepreneuriat des femmes, et je suis fière de voir que les femmes sont de plus en plus présentes dans tous les secteurs de l'économie.

Le nombre de femmes entrepreneures que nous accompagnons chez BNP Paribas progresse de 12% par an en moyenne depuis 2019 et nos encours de financements dédiés aux femmes entrepreneures progressent de plus de 15% par an en moyenne !

Chez BNP Paribas nous sommes engagés à accompagner les femmes entrepreneures à chaque étape de leur parcours, pour leur permettre de donner vie à leurs ambitions et participer à faire évoluer la société.

#ConnectHers by BNP PARIBAS

Depuis 2017, BNP Paribas accompagne les femmes entrepreneures grâce à un parcours adapté en fonction du stade de maturité de l'entreprise, bien au-delà du financement (mentoring, coaching...) ainsi qu'un accès facilité aux réseaux d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin.

**2 milliards d'€**
**de crédits annuels**
consacrés depuis 2017 par BNP Paribas aux femmes entrepreneures

**+ 180 000**
**Femmes entrepreneures**
accompagnées via les agences, espaces entrepreneurs et centres d'affaires

**+ 300**
**Référents dédiés**
ConnectHers sur tout le territoire françaises

**Pour en savoir plus sur les actions de BNP Paribas en faveur des femmes entrepreneures, scannez ce QR code**

## 2011

**Loi Copé-Zimmermann**

La loi fixe un objectif de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises d'ici 2017.

## 2017

**Création du programme *#ConnectHers* by BNP Paribas**

Un accompagnement sur mesure dédié aux femmes entrepreneures, pour faciliter l'accès au financement, à la formation et au réseau.

## 2025

**60e anniversaire de la loi de 1965**

L'occasion de célébrer six décennies de progrès vers l'autonomie financière, l'entrepreneuriat féminin et la liberté économique.

*Source interne Business Monitoring sur group.bnpparibas - BNP Paribas, SA au capital de 2 261 621 342 € - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735. Conçu et vérifié par BNP Paribas, généré avec l'aide d'une IA.